

Service des
finances

Comptes annuels¹ 2020 de l'Université de Berne

L'Université de Berne établit ses comptes annuels conformément aux normes comptables Swiss GAAP RPC, dont le principe suprême consiste à présenter un état de la fortune, des finances et des revenus conforme à la réalité (« True and Fair View »).

Bilan

Montants en KCHF (= milliers de francs)	Chiffre en annexe	31.12.2020	31.12.2019	Évolution	
Liquidités	1	18 772	16 386	2 386	14,6 %
Comptes courants auprès de l'Administration des finances	2	470 058	406 312	63 746	15,7 %
Créances résultant de livraisons et de prestations	3	30 788	26 770	4 018	15,0 %
Autres créances à court terme	4	13 900	11 976	1 924	16,1 %
Placements financiers à court terme	5	5 294	4 093	1 201	29,3 %
Stocks et travaux en cours	6	6 725	6 491	234	3,6 %
Comptes de régularisation actifs	7	54 277	52 060	2 217	4,3 %
Actif circulant		599 814	524 088	75 725	14,4 %
Immobilisations financières	8	88 580	94 269	-5 689	-6,0 %
Immobilisations corporelles	9	46 140	46 422	-282	-0,6 %
Immobilisations incorporelles	10	14 062	16 909	-2 847	-16,8 %
Actif immobilisé		148 782	157 600	-8 818	-5,6 %
Total actifs		748 596	681 688	66 908	9,8 %
Dettes résultant de livraisons et de prestations	11	18 546	17 395	1 151	6,6 %
Autres dettes à court terme	12	4 264	2 596	1 668	64,3 %
Autres créances à court terme	13	11 036	487	10 549	2165,8 %
Engagements financements externes	14	174 603	155 838	18 765	12,0 %
Provisions à court terme	15	18 039	14 421	3 619	25,1 %
Comptes de régularisation passifs	16	9 273	7 726	1 546	20,0 %
Fonds étrangers à court terme		235 761	198 464	37 298	18,8 %
Dettes financières à long terme	17	1 647	1 541	106	6,9 %
Provisions à long terme	15	28 111	30 226	-2 114	-7,0 %
Engagements de prévoyance	18	81 700	85 600	-3 900	-4,6 %
Fonds étrangers à long terme		111 459	117 367	-5 908	-5,0 %
Résultats cumulés		365 858	321 417	44 441	13,8 %
Résultat annuel		35 518	44 441	-8 923	-20,1 %
Fonds propres		401 376	365 858	35 518	9,7 %
Total passifs		748 596	681 688	66 908	9,8 %

¹ Les éventuelles différences avec les données des tableaux qui suivent sont dues aux arrondis.

Compte de résultats

Montants en KCHF (= milliers de francs)	Chiffre en annexe	2020	2019	Évolution	
Contributions du canton de Berne selon la convention de prestations		319 140	322 140	-3 000	-0,9 %
Subventions de la Confédération selon la loi sur l'aide aux universités (LAU)		99 818	99 889	-71	-0,1 %
Contributions selon l'Accord intercantonal universitaire (AIU)		118 323	113 447	4 876	4,3 %
Financement de base ou subventions de partenaires publics	19	537 281	535 476	1 806	0,3 %
Contributions de projets par le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique		113 060	111 153	1 907	1,7 %
Contributions de projets par des organisations internationales		32 049	28 989	3 061	10,6 %
Autres contributions de projets		55 402	65 157	-9 755	-15,0 %
Contributions de projets par des financements externes	20	200 512	205 299	-4 787	-2,3 %
Taxes universitaires		19 594	18 871	723	3,8 %
Produits des services permanents		77 727	74 539	3 188	4,3 %
Revenus divers		79 383	77 724	1 659	2,1 %
Rabais et remises		-624	-775	151	-19,5 %
Autres revenus	21	176 080	170 359	5 721	3,4 %
Total revenus d'exploitation		913 873	911 134	2 740	0,3 %
Traitements		505 294	486 792	18 502	3,8 %
Cotisations sociales		89 154	84 770	4 384	5,2 %
Autres charges de personnel		5 120	5 958	-838	-14,1 %
Charges de personnel	22	599 568	577 520	22 048	3,8 %
Acquisition d'appareils		15 457	21 325	-5 868	-27,5 %
Charges immobilières et charges des biens-fonds		24 343	24 164	179	0,7 %
Autres charges		89 610	102 400	-12 791	-12,5 %
Charges de matériel et autres charges d'exploitation	23	129 410	147 890	-18 480	-12,5 %
Subventions pour l'enseignement et la recherche dans le domaine de la médecine clinique		110 004	109 299	705	0,6 %
Subventions à des tiers		25 462	21 437	4 026	18,8 %
Subventions	24	135 466	130 736	4 730	3,6 %
Amortissement des immobilisations corporelles	9	11 441	12 180	-740	-6,1 %
Amortissement des immobilisations incorporelles	10	3 509	3 551	-42	-1,2 %
Total charges d'exploitation		879 394	871 878	7 517	0,9 %
Produits financiers		3 035	6 382	-3 348	-52,5 %
Charges financières		996	1 197	-201	-16,8 %
Corrections de valeur immobilisations financières	8	1 000			
Résultat financier	25	1 039	5 185	-4 147	-80,0 %
Résultat annuel		35 518	44 441	-8 923	-20,1 %

Tableau de financement

Montants en KCHF		2020	2019
Activité de fonctionnement			
+/-	Bénéfice / perte	35 518	44 441
+/-	Pertes / bénéfices proportionnel(le)s résultant de l'application de la méthode de mise en équivalence	10	-61
+/-	Amortissements / réévaluations de l'actif immobilisé	14 673	14 517
+/-	Pertes de valeur / suppression de pertes de valeur	276	1 285
+/-	Variation des engagements de prévoyance dans les charges de personnel	-3 900	-3 600
+/-	Augmentation / diminution des provisions sans incidence sur le fonds	1 504	-1 215
+/-	Autres charges / produits sans incidence sur le fonds	594	-3 466
+/-	Perte / gain sur cessions d'immobilisations		-8
+/-	Diminution / augmentation des créances	-4 642	-2 005
+/-	Diminution / augmentation des stocks et travaux en cours	-234	-603
+/-	Diminution / augmentation des autres créances à court terme et comptes de régularisation actifs	-4 033	3 235
+/-	Augmentation / diminution des créances	1 151	-5 602
+/-	Augmentation / diminution des autres engagements à court terme et comptes de régularisation passifs	3 215	25
+/-	Augmentation / diminution des engagements financements externes	18 765	18 460
	Flux financiers provenant de l'activité d'exploitation	62 896	65 404
Activité d'investissement			
-	Versements pour l'achat d'immobilisations corporelles	-10 318	-7 651
+	Paielements provenant de la vente d'immobilisations corporelles		277
-	Versements pour l'achat d'immobilisations financières à court et long termes	-4 548	-62 356
+	Paielements provenant de la vente d'immobilisations financières à court et long termes	8 948	55 460
-	Versements pour l'achat d'immobilisations incorporelles	-1 503	-3 459
+	Paielements provenant de la vente d'immobilisations incorporelles		48
	Flux financiers provenant de l'activité d'investissement	-7 420	-17 681
Activité de financement			
+/-	Emprunt / remboursement d'engagements financiers à court terme	10 549	61
+/-	Emprunt / remboursement d'engagements financiers à long terme	106	-209
	Flux financiers provenant de l'activité de financement	10 655	-148
Total tableau de financement		66 132	47 575
	Fonds de liquidités nettes au début de la période	422 698	375 123
	Fonds de liquidités nettes à la fin de la période	488 830	422 698
Variation du fonds de liquidités nettes		66 132	47 575

Le fonds de liquidités nettes se compose comme suit :

Montants en KCHF	31.12.2020	31.12.2019
Caisse	113	212
Poste	11 476	7 905
Banque	7 183	8 269
Compte courant auprès de l'Administration des finances « financement de base »	128 825	123 459
Compte courant auprès de l'Administration des finances « financements externes »	341 233	282 853
Total	488 830	422 698

Tableau des fonds propres au 31.12.2020

Montants en KCHF	Financement de base	Financements externes	Fonds affectés	Total fonds propres
Fonds propres au 31.12.2018	64 413	203 319	53 685	321 417
Résultat annuel (bénéfice + / perte -)	15 217	20 575	8 649	44 441
Fonds propres au 31.12.2019	79 630	223 894	62 334	365 858
Résultat annuel (bénéfice + / perte -)	4 050	30 832	636	35 518
Fonds propres au 31.12.2020	83 680	254 726	62 971	401 376

Les fonds propres de l'Université de Berne sont divisés en trois catégories : les fonds principaux, les financements externes et les fonds affectés.

Les fonds principaux comprennent les investissements réalisés par le canton et les autres pouvoirs publics pour l'enseignement, la recherche et les services. Il inclut également le produit des taxes universitaires et une partie des autres revenus.

Les financements externes comprennent les crédits externes non affectés (services permanents, mandats, expertises, dons, honoraires, produits financiers, etc.). Ce sont des fonds pour lesquels les bailleurs n'exigent pas d'affectation à un projet en particulier. Ils peuvent donc être utilisés pour des projets de recherche et des offres de formation continue non spécifiques ainsi que pour le maintien des services permanents.

Les fonds affectés comprennent les fonds provenant de legs et de fondations non autonomes cédés à l'Université de Berne pour une affectation déterminée.

L'Université de Berne ne pouvant pas distribuer de bénéfices, le résultat annuel 2020 sera affecté aux fonds propres après approbation des comptes annuels par le Conseil-exécutif du canton de Berne.

Annexe

Principes de présentation des comptes

Généralités

Les présents comptes annuels ont été établis selon les normes de présentation des comptes Swiss GAAP RPC (application de toutes les normes RPC). Ils reflètent donc fidèlement l'état de la fortune, des finances et des revenus de l'Université de Berne. L'exercice arrive à son terme le 31 décembre.

Les comptes annuels ont été approuvés par la Direction de l'Université le 16 mars 2021, puis présentés au Sénat pour information le 30 mars 2021. Ils sont soumis à l'approbation du Conseil-exécutif du canton de Berne et seront ensuite portés à la connaissance du Grand Conseil lors de sa session de septembre.

Principes de consolidation

L'Université de Berne détient des participations avec un droit de vote de plus de 50 % dans des sociétés. Conformément à la norme Swiss GAAP RPC 30, elle doit donc aussi présenter des comptes consolidés. Toutefois, comme le montant total de ces participations est négligeable, il a été décidé de ne pas présenter de comptes consolidés. Les participations sont évaluées dans les comptes individuels selon la méthode de la mise en équivalence (equity method) et comptabilisées dans la rubrique des immobilisations financières.

Principes d'établissement du bilan et des évaluations

Le bilan est établi selon le principe d'évaluation individuelle des actifs et des dettes, qui repose sur des valeurs historiques. Les actifs sont évalués au coût d'acquisition ou de production et les dettes, à leur valeur nominale. Les principes appliqués aux principaux postes des comptes annuels sont explicités ci-dessous.

Liquidités

Les liquidités regroupent les avoirs en caisse, les avoirs postaux et bancaires et les fonds immobilisés. Elles sont évaluées à leur valeur nominale.

Comptes courants auprès de l'Administration des finances

Les comptes courants tenus auprès de l'Administration des finances sont évalués à leur valeur nominale. Ils sont considérés comme des liquidités.

Créances résultant de livraisons et de prestations, et autres créances à court terme

L'évaluation est effectuée à la valeur nominale, déduction faite de pertes de valeur éventuelles. Pour les créances qui semblent clairement compromises, un ajustement de valeur est fait en fonction du risque individuel. Les risques de solvabilité et de perte qu'il est impossible de quantifier précisément sont couverts au moyen d'un ajustement forfaitaire dont le montant est calculé à partir de la moyenne des créances effectivement décomptabilisées au cours des deux dernières périodes comptables.

Placements financiers à court terme

Les immobilisations financières à court terme sont des immobilisations financières dont l'échéance est comprise entre 90 jours et un an et qu'il est prévu de détenir sur une courte période. Les immobilisations financières à court terme avec valeur boursière sont évaluées à leur valeur actuelle. Les immobilisations financières à court terme sans valeur boursière doivent être évaluées au maximum au coût d'acquisition, déduction faite des pertes de valeur éventuelles. Le principe d'évaluation individuelle s'applique. Les bénéfices et pertes sur cours ainsi que les corrections de valeur sont comptabilisés dans le résultat de la période.

Stocks et travaux en cours

Les stocks comprennent les matières consommables. Ils sont évalués au coût d'acquisition ou de production ou bien, si elle est plus basse, à la valeur de marché nette. Les travaux en cours sont des services non encore facturés. Ils ne concernent que les unités fournissant des services permanents, par exemple les cliniques dentaires ou l'hôpital vétérinaire. La détermination du prix de revient des travaux en cours se fait sur la base d'évaluations issues des systèmes d'information patient correspondants.

Comptes de régularisation actifs

Les comptes de régularisation actifs servent à affecter les produits et les charges à la période concernée. L'évaluation est effectuée à la valeur nominale.

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les instruments financiers tels que les titres, les prêts et les participations. Les immobilisations financières ayant une valeur boursière sont évaluées à leur valeur actuelle. Les immobilisations financières sans valeur boursière sont évaluées aux coûts d'acquisition, déduction faite des éventuelles corrections de valeur. Les participations supérieures à 20 % sont évaluées selon la méthode de la mise en équivalence.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût d'acquisition ou de production, déduction faite du cumul des amortissements. Les amortissements sont réalisés de manière linéaire pendant la durée économique d'utilisation des immobilisations corporelles. La durée d'utilisation des immobilisations corporelles est fixée comme suit :

Catégorie d'immobilisations	Durée d'utilisation
Terrains et constructions	Terrains : illimité Constructions : 30 à 50 ans
Machines, mobilier, appareils	2 à 10 ans
Véhicules	5 ans
Véhicules spéciaux	10 ans
Informatique	2 à 5 ans

Les contributions pour des investissements ayant trait à des bâtiments selon l'article 55, alinéa 1, LEHE² constituent un poste négatif à part dans la rubrique des immobilisations corporelles. La dissolution se fait sur la même durée d'utilisation que les investissements financés au moyen de subventions fédérales.

Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles englobent les solutions logicielles acquises, les applications logicielles spécifiques à l'université en cours de développement par un prestataire externe, les subventions d'investissements à des cantons et institutions privées, les brevets et licences ainsi que les prêts à des professeur-e-s pour des rachats dans la caisse de pension. L'amortissement des logiciels est effectué linéairement sur cinq ans, celui des cotisations des professeur-e-s à la Caisse de pension bernoise (cotisations des professeur-e-s à la CPB) avec une dégressivité de 4 %³ ou 5 %⁴. La valeur des immobilisations incorporelles est vérifiée à la date de clôture des comptes. Le cas échéant, des rectifications de valeur supplémentaires sont effectuées au détriment du résultat de l'exercice.

Dépréciation d'actifs (dépréciation durable)

Les actifs sont réexaminés à chaque date du bilan afin de déceler d'éventuels indices laissant présumer que leur valeur comptable n'est plus réalisable. Si la valeur comptable d'un actif dépasse la valeur réalisable (valeur d'usage ou valeur de marché nette), il convient de procéder à une adaptation de valeur avec incidence sur le résultat (dépréciation durable / amortissement non planifié).

Dettes résultant de livraisons et de prestations

Les dettes résultant de livraisons et de prestations sont des engagements à court terme résultant de l'activité ordinaire et dont l'échéance est inférieure à un an à compter du jour du bilan.

Autres dettes à court terme

Les autres dettes à court terme sont des dettes dont l'échéance est inférieure à un an et qui ne sont pas directement liées à la fourniture de prestations. Elles sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

Autres créances à court terme

Les autres créances à court terme sont des dettes monétaires résultant d'activités de financement. Elles sont inscrites au bilan à leur valeur nominale.

Engagements financements externes

Les engagements résultant des financements externes sont des dettes contractées auprès de tiers. Ils correspondent aux engagements de l'Université de Berne résultant de crédits externes qui sont encore en suspens à la date du bilan. Ils sont inscrits au bilan à leur valeur nominale.

Provisions à court et long termes

Les provisions dont l'échéance est inférieure à douze mois sont comptabilisées dans les fonds étrangers à court terme. Les provisions dont l'échéance est supérieure à douze mois sont quant à elles comptabilisées dans les fonds étrangers à long terme.

² Loi fédérale du 30 septembre 2011 sur l'encouragement des hautes écoles et la coordination dans le domaine suisse des hautes écoles (loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles, LEHE), état le 1^{er} janvier 2018

³ Art. 7, al. 1, du décret du 19 novembre 1997 sur les principes régissant la rémunération et d'autres prestations allouées au personnel universitaire (DUni), abrogé le 01.09.1998

⁴ Art. 66, al. 4, de l'ordonnance du 12 décembre 2012 sur l'Université (OUni)

Une provision est un engagement probable résultant d'un événement passé dont le montant et/ou l'échéance sont incertains mais peuvent être estimés. L'événement dont résulte l'engagement doit avoir eu lieu avant la date du bilan. Il peut reposer sur une obligation juridique expresse ou sur une obligation de fait. Les soldes horaires et les droits aux vacances des collaborateur·trice·s, de même que les rentes spéciales et les rentes transitoires, sont traités comme des provisions.

Une provision est constituée par imputation sur le poste de charges ou de diminution des recettes correspondant. Une provision constituée dans un domaine du compte de résultats doit être diminuée ou dissoute dans le même domaine. Les évolutions des provisions sont présentées dans le tableau de variation des provisions.

Comptes de régularisation passifs

Les comptes de régularisation passifs servent à affecter les produits et les charges à la période concernée. L'inscription correspondante est effectuée à la valeur nominale.

Dettes financières à long terme

Les dettes financières à long terme sont des dettes monétaires dont l'échéance est supérieure à douze mois et qui sont générées par les activités financières. Elles sont évaluées à leur valeur nominale.

Prestations de prévoyance du personnel

L'Université de Berne est affiliée à la Caisse de pension bernoise (CPB), à la Caisse d'assurance du corps enseignant bernois (CACEB), à la caisse de pension de l'Association suisse des médecins assistant·e·s et chef·fe·s de clinique (ASMAC) et aux fondations de la Société suisse des médecins-dentistes (SSO). Les conséquences économiques des plans de prévoyance pour l'Université sont calculées à la date du bilan. L'inscription à l'actif d'un avantage économique a lieu uniquement si une incidence positive sur les flux de trésorerie futurs est attendue (p. ex. réduction des cotisations). Les engagements économiques (comme les contributions à l'assainissement d'un découvert) sont portés au passif conformément aux dispositions relatives aux provisions.

Impôts sur les bénéfices

L'Université de Berne est exonérée des impôts directs.

Transactions avec les personnes liées

On considère qu'une personne (physique ou morale) est liée à l'Université de Berne si cette personne peut, de manière directe ou indirecte, exercer une influence notable sur les décisions financières ou opérationnelles de l'Université. Les entités contrôlées de manière directe ou indirecte par des parties liées sont, elles aussi, considérées comme liées à l'Université de Berne.

Toutes les transactions substantielles entre des parties liées ainsi que les créances ou les dettes en résultant doivent être mentionnées dans les comptes annuels.

Postes dans des devises étrangères

Les actifs et les passifs en devises étrangères sont convertis en francs suisses (CHF) à la date du bilan. On applique alors le cours de conversion indiqué sur le relevé bancaire. Si aucun cours de conversion n'y figure, on applique le taux interbancaire moyen de la période concernée (oanda.com).

Remarques concernant les comptes annuels

1 Liquidités

Montants en KCHF	31.12.2020	31.12.2019	Évolution	
Caisse	113	212	-98	-46,4 %
Poste	11 476	7 905	3 571	45,2 %
Banque	7 183	8 269	-1 086	-13,1 %
Liquidités	18 772	16 386	2 386	14,6 %

Les liquidités ont augmenté de KCHF 2 386.

2 Comptes courants auprès de l'Administration des finances

Montants en KCHF	31.12.2020	31.12.2019	Évolution	
Compte courant auprès de l'Administration des finances « financement de base »	128 825	123 459	5 366	4,3 %
Compte courant auprès de l'Administration des finances « financements externes »	341 233	282 853	58 380	20,6 %
Comptes courants auprès de l'Administration des finances	470 058	406 312	63 746	15,7 %

Le canton de Berne organise le cash management de l'Université de Berne. Les comptes courants intitulés « Administration des finances » correspondent aux liquidités que gère le canton de Berne au nom de l'Université de Berne.

3 Créances résultant de livraisons et de prestations

Montants en KCHF	31.12.2020	31.12.2019	Évolution	
Créances envers des tiers résultant de prestations	31 514	27 496	4 019	14,6 %
Créances envers des organisations liées résultant de livraisons et de prestations	1	16	-15	-93,7 %
Ducroire	-727	-741	14	-1,9 %
Créances résultant de livraisons et de prestations	30 788	26 770	4 018	15,0 %

Les créances issues de livraisons et de prestations ont augmenté de KCHF 4 018.

4 Autres créances à court terme

Montants en KCHF	31.12.2020	31.12.2019	Évolution	
Avances temporaires en espèces	159	209	-50	-23,8 %
Avoirs impôt anticipé	382	636	-253	-39,9 %
Créances règlements caisse	53		53	0,0 %
Créances financements externes fonds étrangers	12 919	10 858	2 061	19,0 %
Cautions de loyers	29	23	6	23,5 %
Prêts à court terme	358	250	108	100,0 %
Autres créances à court terme	13 900	11 976	1 924	16,1 %

Les autres créances à court terme ont augmenté de KCHF 1 924. Ce changement est notamment dû à l'augmentation des projets de recherche avec créances à l'investisseur.

5 Placements financiers à court terme

Montants en KCHF	31.12.2020	31.12.2019	Évolution	
Dépôts à terme				
Placements portant intérêts (obligations)	5 294	4 093	1 201	29,3 %
Placements financiers à court terme	5 294	4 093	1 201	29,3 %

Les obligations ont progressé de KCHF 1 201 au cours de l'exercice sous revue.

6 Stocks et travaux en cours

Montants en KCHF	31.12.2020	31.12.2019	Évolution	
Stocks	4 145	3 376	769	22,8 %
Travaux en cours	2 580	3 115	-535	-17,2 %
Stocks et travaux en cours	6 725	6 491	234	3,6 %

Les stocks et travaux en cours ont augmenté de KCHF 234.

7 Comptes de régularisation actifs

Montants en KCHF	31.12.2020	31.12.2019	Évolution	
Intérêts courus	187	253	-67	-26,3 %
Contributions selon l'Accord intercantonal universitaire (AIU)	50 500	48 900	1 600	3,3 %
Abonnements presse	3 590	2 757	833	30,2 %
Autres actifs transitoires		149	-149	-100,0 %
Comptes de régularisation actifs	54 277	52 060	2 217	4,3 %

Les comptes de régularisation actifs ont augmenté de KCHF 2 217 par rapport à l'année précédente. Une grande partie de cette augmentation est imputable à la régularisation des contributions selon l'Accord intercantonal universitaire (AIU).

8 Immobilisations financières

Montants en KCHF	31.12.2020	31.12.2019	Évolution	
Actions et parts	18 557	16 929	1 628	9,6 %
Placements portant intérêt, dépôts à terme > 1 an (fonds)	7 023	6 688	334	5,0 %
Placements stipulant un intérêt nominal (obligations)	45 377	52 108	-6 731	-12,9 %
Prêts à des tiers	9 892	10 568	-676	-6,4 %
Prêts envers les organisations liées	6 000	6 250	-250	
Participations dans des entreprises privées	1 731	1 725	6	0,4 %
Immobilisations financières	88 580	94 269	-5 689	-6,0 %

En raison d'une réaffectation prévue des immobilisations financières, les obligations arrivées à échéance pour les placements portant intérêts n'ont pas été renouvelées. Par conséquent, les immobilisations financières ont diminué de KCHF 5 689 au total.

Les participations significatives affichant un taux de participation supérieur à 5 % ou un taux non négligeable sont nominalement listées ci-après :

Participation	Siège social	Taux de participation		Capital social en KCHF		Valeur de mise en équivalence en KCHF	
		31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019	31.12.2020	31.12.2019
Center of Continuing Dental Education (CCDE)	Berne	75 %	75 %	100	100	82	82
Unitectra SA	Zurich	33 %	33 %	300	300	143	145
SCDH AG (Swiss Center for Design & Health)	Berne	22 %	22 %	920	920	189	200
be-advanced SA (anciennement innoBE SA)	Berne	21 %	21 %	240	240	76	74
sitem-insel SA	Berne	12 %	12 %	12 096	12 096	1 117	1 117
SLSP AG	Zurich	8 %	8 %	520	520	40	40
Autres		≤ 5 %	≤ 5 %	n/a	n/a	85	67
Total						1 731	1 725

9 Immobilisations corporelles

Montants en KCHF	Terrains et constructions	Machines, mobilier, appareils, véhicules	Immobilisations en construction (acomptes versés sur immobilisations corporelles)	Informatique (matériel)	Subventions fédérales	Total immobili- sations corporelles
Valeur comptable nette au 31.12.2018	1 006	42 680	4 606	5 130	-3 732	49 690
Coût d'acquisition / de production						
État au 31.12.2018	1 059	131 559	4 606	15 748	-9 486	143 486
Entrées		6 590	391	755		7 736
Variation des subventions fédérales accordées						
Sorties		-3 650		-1 614		-5 264
Reclassifications		4 606	-4 606			
État au 31.12.2019	1 059	139 106	391	14 888	-9 486	145 957
Corrections de valeur cumulées						
État au 31.12.2018	-53	-88 879		-10 617	5 754	-93 796
Amortissements planifiés	-22	-9 298		-1 648	841	-10 128
Amortissements non planifiés		-418		-96		-514
Sorties		3 287		1 614		4 902
Reclassifications						
État au 31.12.2019	-75	-95 308		-10 747	6 594	-99 536
Valeur comptable nette au 31.12.2019	984	43 798	391	4 141	-2 892	46 422

Valeur comptable nette au 31.12.2019	984	43 798	391	4 141	-2 892	46 422
Coût d'acquisition / de production						
État au 31.12.2019	1 059	139 106	391	14 888	-9 486	145 957
Entrées		8 629	2 759	1 091		12 479
Variation des subventions fédérales accordées						
Sorties		-5 905		-1 885		-7 791
Reclassifications		-1 081	-1 081			-2 161
État au 31.12.2020	1 059	140 748	2 070	14 094	-9 486	148 485
Corrections de valeur cumulées						
État au 31.12.2019	-75	-95 308		-10 747	6 594	-99 536
Amortissements planifiés	-22	-9 694		-1 523	841	-10 399
Amortissements non planifiés		-184		-17		-201
Sorties		5 905		1 885		7 791
Reclassifications						
État au 31.12.2020	-97	-99 281		-10 402	7 435	-102 345
Valeur comptable nette au 31.12.2020	961	41 467	2 070	3 692	-2 051	46 140

Pendant les prochaines années, l'activité de construction gagnera en importance. C'est pourquoi le tableau des immobilisations corporelles comporte le poste « Immobilisations en construction » indiqué séparément. Pendant l'exercice sous revue, les investissements ont été inférieurs aux amortissements, ce qui explique la baisse de la valeur comptable nette de KCHF 282.

10 Immobilisations incorporelles

Montants en KCHF	Logiciels	Immobilisations incorporelles en cours (logiciels)	Autres immobilisations incorporelles	Cotisations professeur-e-s CPB	Total immobilisations incorporelles
Valeur comptable nette au 31.12.2018	8 971	844	11	8 824	18 650
Coût d'acquisition / de production					
État au 31.12.2018	21 314	844	59	16 349	38 566
Entrées	1 924	872	149	520	3 466
Variation des subventions fédérales accordées					
Sorties	-790	-690	-59	-374	-1 913
Reclassifications	789	-789			
État au 31.12.2019	23 237	238	149	16 496	40 120
Corrections de valeur cumulées					
État au 31.12.2018	-12 343		-48	-7 525	-19 916
Amortissements planifiés	-3 575		17	-831	-4 389
Amortissements non planifiés				-79	-79
Sorties	790		11	374	1 174
Reclassifications					
État au 31.12.2019	-15 128		-20	-8 062	-23 211
Valeur comptable nette au 31.12.2019	8 109	238	129	8 433	16 909
Valeur comptable nette au 31.12.2019	8 109	238	129	8 433	16 909
Coût d'acquisition / de production					
État au 31.12.2019	23 237	238	149	16 496	40 120
Entrées	538	367		599	1 504
Variation des subventions fédérales accordées					
Sorties	-791			-495	-1 287
Reclassifications	471	-471			
État au 31.12.2020	23 455	134	149	16 599	40 337
Corrections de valeur cumulées					
État au 31.12.2019	-15 128		-20	-8 062	-23 211
Amortissements planifiés	-3 460		-52	-764	-4 275
Amortissements non planifiés				-76	-76
Sorties	791			495	1 287
Reclassifications					
État au 31.12.2020	-17 796		-72	-8 407	-26 275
Valeur comptable nette au 31.12.2020	5 658	134	77	8 193	14 062

11 Dettes résultant de livraisons et de prestations

Montants en KCHF	31.12.2020	31.12.2019	Évolution	
Dettes envers des tiers résultant de livraisons et de prestations	17 568	16 616	952	5,7 %
Dettes envers des organisations liées résultant de livraisons et de prestations (manuel)	637	112	525	469,5 %
Dettes résultant de livraisons et de prestations (manuel)	341	667	-326	-48,9 %
Dettes résultant de livraisons et de prestations	18 546	17 395	1 151	6,6 %

En tout, les dettes résultant des livraisons et des prestations ont augmenté de KCHF 1 151 par rapport à l'année précédente.

12 Autres dettes à court terme

Montants en KCHF	31.12.2020	31.12.2019	Évolution	
Acomptes de clients	635	880	-245	-27,8 %
Compte courant créances TVA	1 246	726	520	71,6 %
Dettes à court terme diverses	2 383	990	1 393	140,8 %
Autres dettes à court terme	4 264	2 596	1 668	64,3 %

Par rapport à l'année précédente, les autres dettes à court terme ont augmenté de KCHF 1 668.

13 Dettes financières à court terme

Montants en KCHF	31.12.2020	31.12.2019	Évolution	
Dépôts	159	167	-8	-4,6 %
Autres engagements à court terme envers des tiers	178	320	-143	-44,5 %
Autres engagements à court terme envers des parties liées	10 699		10 699	
Dettes financières à court terme	11 036	487	10 549	2 165,8 %

Les dettes financières à court terme ont augmenté de KCHF 10 549 par rapport à l'année précédente. L'Université de Berne met un compte courant à la disposition de la Fondation Wyss Academy. Les avoirs de la Fondation sont comptabilisés dans les dettes financières à court terme.

14 Engagements financements externes

Montants en KCHF	31.12.2020	31.12.2019	Évolution	
Engagements financements externes	174 603	155 838	18 765	12,0 %

Les engagements de l'Université de Berne encore en suspens vis-à-vis de créanciers tiers à la date de clôture ont augmenté de KCHF 18 765 par rapport à l'année précédente (cf. 20 « Subventions de projets provenant de financements externes »).

15 Provisions

Montants en KCHF	Provisions personnel	Autres provisions	Total
État au 31.12.2018	22 926	22 274	45 200
dont provisions à court terme	12 787	973	13 759
Constitution (y c. augmentation)	11 992	781	12 772
Dissolution	-732		-732
Utilisation	-12 390	-204	-12 594
État au 31.12.2019	21 796	22 850	44 646
dont provisions à court terme	13 696	725	14 421
Constitution (y c. augmentation)	14 982	667	15 649
Dissolution		-400	-400
Utilisation	-12 491	-1 254	-13 745
État au 31.12.2020	24 287	21 863	46 151
dont provisions à court terme	16 236	1 803	18 039

Les provisions du personnel comprennent les provisions pour les soldes horaires flexibles, les congés, les primes de fidélité et les comptes épargne-temps. Sont considérées comme provisions à court terme les provisions pour les horaires flexibles, les congés et les primes de fidélité échues l'année suivante. Les provisions du personnel ont augmenté de KCHF 2 492 au total. En raison des limitations imposées par la pandémie, les soldes d'heures de travail et les droits aux vacances des collaborateur-trice-s ont augmenté. Ce poste comporte également la dissolution de provisions constituées au titre de comptes épargne-temps ainsi que la constitution d'une provision de rentes spéciales et d'indemnités de départ⁵.

Concernant les autres provisions, la provision relative aux aménagements pour les utilisatrices et utilisateurs du projet de la Murtenstrasse 24 a été en partie utilisée et celle relative à sitem-insel SA a pu être entièrement dissoute. En revanche, du fait de la pandémie de Covid-19, des provisions de KCHF 500 ont dû être constituées afin de venir en aide à ZFV, la société exploitante des restaurants universitaires, à la suite des restrictions d'exploitation ou des fermetures ordonnées des restaurants.

16 Comptes de régularisation passifs

Montants en KCHF	31.12.2020	31.12.2019	Évolution	
Taxes d'immatriculation	8 240	7 726	514	6,7 %
Autres passifs transitoires	1 032		1 032	
Comptes de régularisation passifs	9 273	7 726	1 546	20,0 %

Les autres passifs transitoires sont des services devant être réalisés sur une base contractuelle et portant sur l'exercice sous revue.

17 Dettes financières à long terme

Montants en KCHF	31.12.2020	31.12.2019	Évolution	
Prêts à long terme (prêts professeur-e-s pour CPB)	1 290	1 184	106	9,0 %
Autres dettes financières à long terme	357	357		0,0 %
Dettes financières à long terme	1 647	1 541	106	6,9 %

Les prêts à long terme (prêts destinés aux professeur-e-s pour la CPB) ont augmenté de KCHF 106 par rapport à l'année précédente.

⁵ Art. 33 de la loi sur le personnel (LPers)

18 Engagements de prévoyance

Montants en KCHF	Excédent de couverture (+) / découvert (-) pour l'institution de prévoyance	Part économique de l'Université de Berne		Variation ayant une incidence sur le résultat	Cotisations ajustées à la période	Charges de caisse de pension incluses dans les charges de fonctionnement	
		2020	2019		2020	2020	2019
Plans de prévoyance sans excédent de couverture / découvert							
Plans de prévoyance avec excédent de couverture	515				629	629	376
Plans de prévoyance avec découvert	-38 243	-81 700	-85 600	-3 900	50 937	47 037	45 146
Plans de prévoyance sans actifs propres							
Total	-37 728	-81 700	-85 600	-3 900	51 566	47 666	45 522

La majeure partie des collaborateur-trice-s de l'Université de Berne (5 915 assuré-e-s) est inscrite à la Caisse de pension bernoise (CPB). Il existe en outre des rapports de prévoyance avec les caisses de pension suivantes : l'Association suisse des médecins assistant-e-s et chef-fe-s de clinique (ASMAG, 103 assuré-e-s), la Caisse d'assurance du corps enseignant bernois (CACEB, 72 assuré-e-s) et la Société suisse des médecins-dentistes (SSO, 3 assuré-e-s).

Au 31 décembre 2020, la CPB affiche un degré de couverture de 95,82 % (année précédente : 94,4 %) à un taux d'intérêt technique de 2,0 %. La part de la lacune de couverture prise en charge par l'Université de Berne par rapport au capital de prévoyance s'élève au total à KCHF 38 139 au 31 décembre 2020 (année précédente : KCHF 46 580).

Au 31 décembre 2020, le degré de couverture provisoire de la CACEB s'élevait au total à 97,2 % (année précédente : 96 %) à un taux d'intérêt technique de 2,0 %. La part du découvert prise en charge par l'Université de Berne s'élève au total à KCHF 104 au 31 décembre 2020 (année précédente : KCHF 107).

À la date de clôture du 31 décembre 2020, l'ASMAG affichait un taux de couverture provisoire de 114,96 % (année précédente : 113 %). La part de l'excédent de couverture prise en charge par l'Université de Berne s'élève à un total de KCHF 515 au 31 décembre 2020 (année précédente : KCHF 680).

Au 31 décembre 2019, le degré de couverture de la SSO s'élevait à 106,28 %. Le degré de couverture au 31 décembre 2020 ne sera connu qu'après l'adoption des comptes annuels de l'Université de Berne. Il est impossible d'indiquer le taux d'excédent de couverture ou de découvert de la SSO, et cette information n'est pas capitale pour ses trois assurés.

Afin d'évaluer la provision effective à comptabiliser pour les obligations de prévoyance, on applique une méthode de calcul dynamique dotée des paramètres « Évolution des salaires / renchérissement » et « Croissance de la population ». La méthode de calcul s'appuie sur les exigences du canton de Berne et comprend les composants ou paramètres suivants :

- Le gain annuel assuré de l'ensemble des collaborateur-trice-s âgé-e-s d'au moins 25 ans (date de clôture 31 décembre)
- La contribution au financement de l'employeur de 1,35 % pour la CPB et de 2,55 % pour la CACEB
- Les paramètres de planification de 1,5 % (renchérissement 0,6 %, mesures salariales individuelles 0,7 %, marge de sécurité 0,2 %)
- La croissance de la population de 0,31 % jusqu'en 2034
- Le nombre d'années restantes conformément au plan de financement (2020 = 14 ans)

En raison de la situation actuelle des taux d'intérêt, le taux d'escompte s'élève à 0 %.

19 Financement de base ou contributions du secteur public

Montants en KCHF	2020	2019	Évolution	
Contributions du canton de Berne selon la convention de prestations	319 140	322 140	-3 000	-0,9 %
Subventions de la Confédération selon la loi sur l'aide aux universités (LAU)	99 818	99 889	-71	-0,1 %
Contributions selon l'Accord intercantonal universitaire (AIU)	118 323	113 447	4 876	4,3 %
Financement de base ou subventions de partenaires publics	537 281	535 476	1 806	0,3 %

La part du financement de base ou des contributions du secteur public au produit d'exploitation s'élève à 58,8 %. Par rapport à l'année précédente, le financement de base ou les contributions du secteur public ont progressé de KCHF 1 806. Le canton de Berne finance 34,9 % (année précédente : 35,4 %) du produit d'exploitation. La part de l'État fédéral s'élève à 10,9 % (année précédente : 11,0 %) conformément à la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE). La part résultant de l'Accord intercantonal universitaire (AIU) pour la formation des étudiant-e-s non originaires du canton représente 12,9 % (année précédente : 12,5 %).

20 Subventions de projets provenant de financements externes

Montants en KCHF	2020	2019	Évolution	
Subventions de projets allouées par le Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique	113 060	111 153	1 907	1,7 %
Subventions de projets allouées par des organisations internationales	32 049	28 989	3 061	10,6 %
Autres subventions de projets	55 402	65 157	-9 755	-15,0 %
Subventions de projets par des financements externes	200 512	205 299	-4 787	-2,3 %

La part des subventions de projets par des financements externes dans le produit d'exploitation s'élève à 21,9 % (année précédente : 22,5 %). Les subventions de projets du Fonds National Suisse de la Recherche Scientifique (FNS) ont augmenté de KCHF 1 907 ; leur part dans le produit d'exploitation atteint 12,4 % (année précédente : 12,2 %). Par rapport à l'année précédente, les contributions des organisations internationales aux projets ont progressé de KCHF 3 061. Leur part dans le produit d'exploitation s'élève à 3,5 % (année précédente : 3,2 %). Les autres subventions de projet (partenaires comme l'État fédéral, les cantons, les communes, les associations à but non lucratif, le secteur privé ou Innosuisse) ont quant à elles diminué de KCHF 9 755. Leur part dans le produit d'exploitation s'élève à 6 % (année précédente : 7,2 %).

21 Autres revenus

Montants en KCHF	2020	2019	Évolution	
Taxes universitaires	19 594	18 871	723	3,8 %
Produit de la formation continue	9 245	12 459	-3 214	-25,8 %
Droits d'examen et autres taxes	3 724	4 126	-402	-9,7 %
Produit des services de médecine humaine, dentaire, légale ou vétérinaire	77 727	74 539	3 188	4,3 %
Produit de remboursements	24 071	25 182	-1 111	-4,4 %
Produit des ventes	5 937	8 072	-2 136	-26,5 %
Revenus divers	36 405	27 884	8 521	30,6 %
Rabais et remises	-624	-775	151	-19,5 %
Autres revenus	176 080	170 359	5 721	3,4 %

Les autres revenus représentent 19,3 % du produit d'exploitation (année précédente : 18,7 %). Par rapport à l'année précédente, ils sont en hausse de KCHF 5 721. Les taxes universitaires ont augmenté de KCHF 723 par rapport à l'année précédente. Le produit de la formation continue et les taxes d'examen sont en baisse par rapport à l'année précédente. Différentes unités administratives de l'Université de Berne fournissent des services de médecine humaine, dentaire, légale ou

vétérinaire. Le chiffre d'affaires total des entreprises de service représente 8,5 % du revenu d'exploitation (année précédente : 8,2 %). Cette hausse est principalement due aux travaux d'analyse supplémentaires de l'Institut des maladies infectieuses (IFIK) en rapport avec la pandémie de Covid-19. Le poste Autres revenus intègre la majeure partie des revenus de prestations de services envers des tiers, à l'exception des revenus générés par les services de médecine humaine, dentaire ou vétérinaire, qui sont comptabilisés séparément. Les Autres revenus ont progressé de KCHF 8 521 par rapport à l'année précédente.

22 Charges de personnel

Montants en KCHF	2020	2019	Évolution	
Traitements	505 294	486 792	18 502	3,8 %
Cotisations sociales	89 154	84 770	4 384	5,2 %
Autres charges de personnel	5 120	5 958	-838	-14,1 %
Charges de personnel	599 568	577 520	22 048	3,8 %
Traitements (inclus dans les subventions pour l'enseignement et la recherche dans le domaine de la médecine clinique)	16 891	15 759	1 133	7,2 %
Total des charges de personnel	616 459	593 278	23 181	3,9 %

Les charges de personnel représentent le poste de charges le plus important du produit d'exploitation avec 67,4 % (année précédente : 66,2 %). Par rapport à l'année précédente, les traitements ont augmenté de KCHF 22 028. Les cotisations aux assurances sociales ont donc augmenté de KCHF 4 384 par rapport à l'année précédente. Les dédommagements forfaitaires, les frais de formation initiale et continue, le recrutement du personnel, etc. sont comptabilisés dans les autres charges de personnel. Par rapport à l'année précédente, les charges ont baissé de KCHF 838.

Les charges de personnel comportent également des traitements de KCHF 16 891 qui ont été versés aux hôpitaux universitaires dans le cadre des subventions pour l'enseignement et la recherche dans le domaine de la médecine clinique (cf. point 24 « Subventions pour l'enseignement et la recherche dans le domaine de la médecine clinique »).

23 Charges de matériel et autres charges d'exploitation

Montants en KCHF	2020	2019	Évolution	
Acquisition d'appareils	15 457	21 325	-5 868	-27,5 %
Charges immobilières et charges des biens-fonds	24 343	24 164	179	0,7 %
Autres charges	89 610	102 400	-12 791	-12,5 %
Charges de matériel et autres charges d'exploitation	129 410	147 890	-18 480	-12,5 %

Les acquisitions de machines, d'appareils et de matériel informatique ont diminué de KCHF 5 868. La part dans les charges d'exploitation s'élève à 1,7 % (année précédente : 2,4 %). Les charges immobilières et des biens-fonds affichent une hausse marginale par rapport à l'an dernier. L'exploitation des immeubles engendre des coûts à hauteur de 2,7 % (année précédente : 2,8 %) des charges d'exploitation. Cela comprend les coûts énergétiques, les travaux de maintenance, les contrats de maintenance, le ramassage des ordures, le nettoyage et la télécommunication. Les dépenses locatives ne sont pas incluses, car les locaux nécessaires sont mis gracieusement à disposition par le canton.

Les autres charges ont diminué de KCHF 12 791 par rapport à l'année précédente.

On peut supposer que la baisse des dépenses relatives aux acquisitions, aux frais et aux excursions est principalement due à la pandémie de Covid-19.

24 Contributions

Montants en KCHF	2020	2019	Évolution	
Subventions pour l'enseignement et la recherche dans le domaine de la médecine clinique	110 004	109 299	705	0,6 %
Subventions à des tiers	25 462	21 437	4 026	18,8 %
Subventions	135 466	130 736	4 730	3,6 %

Au total, les charges liées aux subventions ont augmenté de KCHF 4 730. Leur part dans les charges d'exploitation s'élève à 15,2 % (année précédente : 15 %). Les contributions destinées à l'enseignement et à la recherche en médecine clinique à l'Hôpital de l'Île, aux Services psychiatriques universitaires (SPU) et aux autres hôpitaux universitaires représentent 12,4 % du total. Ces contributions englobent également les traitements versés aux professeur-e-s ordinaires et extraordinaires des hôpitaux universitaires employé-e-s à l'Université de Berne (cf. point 22 « Charges de personnel »). Les contributions à des tiers ont augmenté de KCHF 4 026. Cette hausse est imputable au versement de la contribution convenue contractuellement en faveur de la Fondation Wyss Academy for Nature.

25 Résultat financier

Montants en KCHF	2020	2019	Évolution	
Produits financiers	3 035	6 382	-3 348	-52,5 %
Charges financières	996	1 197	-201	-16,8 %
Corrections de valeur immobilisations financières	1 000		1 000	
Résultat financier	1 039	5 185	-4 147	-80,0 %

Le résultat financier s'est dégradé de KCHF 4 147 par rapport à l'année précédente. Il faut y voir principalement l'effet de bénéfices sur cours non réalisés et inférieurs résultant de ventes d'immobilisations financières. Sur le front des charges, l'acquisition de capitaux et l'administration des charges financières ont soulagé les comptes de KCHF -275. Par ailleurs, un prêt de CHF 1 million a été décomptabilisé (association Berner Studentenlogierhaus).

Autres publications

Cautions, obligations de garantie et constitutions de gages au profit de tiers

Au 31 décembre 2020, il n'existe aucune caution ou constitution de gage au profit de tiers. Concernant les obligations de garantie, on observe sept Carnets ATA, pour lesquels une caution a été établie et qui entraîneraient des coûts d'environ KCHF 1 393 en cas de litige.

Engagements et créances conditionnels

L'État fédéral finance annuellement les universités par le biais d'une contribution de base, conformément à la loi sur l'aide aux universités (LAU jusqu'en 2016) ou à la loi sur l'encouragement et la coordination des hautes écoles (LEHE, à partir de 2017). Dans l'arrêt du Tribunal administratif fédéral du 10.11.2015, le Tribunal administratif fédéral a fait observer que les versements de l'État fédéral doivent être considérés « a posteriori ». L'État fédéral reste d'avis que les versements doivent être effectués pour l'exercice en cours (art. 17 de l'ordonnance sur la LEHE). L'Université de Berne perçoit chaque fois la contribution de base au cours de l'année concernée (en 2020 : KCHF 99 818). Il est toutefois possible, jusqu'à clarification définitive de la question, que les contributions de base doivent être considérées « a posteriori ». Dans ce cas, la contribution de l'année suivante devrait être figurée dans les comptes de régularisation actifs au 31 décembre 2020.

Transactions avec les personnes liées

Au sens de la RPC 15, le canton de Berne est considéré comme une personne liée du fait de son influence significative sur le mandat de prestation de l'Université de Berne. Par conséquent, les transactions importantes avec le canton de Berne doivent être publiées dans les comptes annuels.

Description de la transaction	Volume de la transaction	Autres conditions essentielles
Mandat de prestations d'une durée de quatre ans conclu entre le Conseil-exécutif et l'Université de Berne (art. 59 ss LUni) Subvention annuelle versée par la Direction de l'instruction publique à l'Université de Berne	KCHF 319 140 pour l'année 2020 (année précédente : KCHF 322 140)	Mandat de prestation d'une durée de quatre ans. Approbation une fois par an par le Conseil-exécutif de la tranche annuelle
Utilisation des biens immobiliers du canton de Berne	Surface utile principale 232 972 m ² (année précédente: 233 045 m ²) Les coûts en rapport avec les locaux se chiffrent à env. KCHF 104 800 (année précédente : KCHF 106 200), sans les charges immobilières et charges des biens-fonds citées au point 23. Ces coûts d'infrastructure se basent principalement sur le modèle de calcul des coûts de la Conférence suisse des hautes écoles. L'« inventaire des surfaces » a été élaboré par le Bureau des constructions des hautes écoles (BCHE). Les dimensions indiquées dans le cadre des saisies de surface correspondent aux surfaces utiles et à la surface de plancher conformément à la norme SIA 416.	Mise à disposition gratuite par le canton de Berne
Accords de prestations pour la fourniture de services informatiques liés aux applications financières et pour le personnel avec le canton de Berne	Ne peut se chiffrer	Mise à disposition gratuite par le canton de Berne
Accords de prestations pour la fourniture de services de révision avec le contrôle des finances du canton de Berne	Ne peut se chiffrer	Mise à disposition gratuite par le canton de Berne

L'acquisition de services (p. ex. expertises) auprès des offices du canton de Berne n'est pas considérée comme une transaction importante avec des parties liées.

L'Université de Berne possède une participation supérieure à 20 % dans les organisations suivantes :

Nom de l'organisation	Description de la transaction	Volume de la transaction	Autres conditions essentielles
Unitectra SA	Participation de 33 % Unitectra SA assiste les institutions de l'Université de Berne lors de la négociation de contrats de licence et de partenariat conclus avec les partenaires industriels ainsi que pour la protection et la commercialisation des inventions.	Coûts bruts des services d'environ KCHF 796 (année précédente : KCHF 820)	Les transactions sont effectuées conformément aux conditions du marché.
CCDE AG (Center for Continuing Dental Education) en liquidation	Participation de 75 % CCDE AG propose des formations continues en médecine dentaire et organise des congrès et d'autres activités en rapport. L'Université de Berne reçoit une participation au résultat généré par les cours ; CCDE AG utilise l'infrastructure de l'Université contre rémunération.	L'entreprise est en liquidation depuis le 23 décembre 2019.	Les transactions sont effectuées conformément aux conditions du marché.
be-advanced SA (anciennement innoBE SA)	Participation de 21 % Agence pour l'innovation du canton de Berne, be-advanced est subventionnée par la promotion économique cantonale ; il s'agit d'une force motrice indépendante qui vise à renforcer la force d'innovation et la compétitivité des entreprises qui s'y rattachent.	Hausse de la participation de CHF 1 270 Pas de transactions importantes	
Swiss Center for Design and Health AG (SCDH AG)	Participation de 22 %	Il n'y a aucune transaction pendant l'exercice sous revue.	

L'Université de Berne :

- a octroyé des prêts importants aux organisations suivantes ou
- a participé de manière significative au financement des organisations ou
- dispose de plus de 20 % des droits de vote au conseil de fondation des organisations suivantes, auquel siègent des représentant-e-s de la Direction de l'Université.

Nom de l'organisation	Description de la transaction	Volume de la transaction	Autres conditions essentielles
Fondation KiHoB (Kinderbetreuung im Hochschulraum Bern)	La fondation KiHoB est chargée de l'organisation et de l'exploitation des structures d'accueil extrafamilial de l'Université de Berne et de la PHBern.	Versement d'une contribution de KCHF 720 (année précédente : KCHF 720)	
Fondation Mensabetriebe de l'Université de Berne	Contribution de fonctionnement pour ses frais de loyer, d'énergie, d'entretien, de réparation et d'achats.	Versement d'une contribution de KCHF 134 (année précédente : KCHF 62)	Les transactions sont effectuées conformément aux conditions du marché.
Fonds social de l'Université de Berne	Soutien des étudiant-e-s inscrit-e-s à l'Université de Berne qui se trouvent en grande difficulté financière.	Versement d'une contribution de KCHF 0 (année précédente : KCHF 70)	
Fondation pour la recherche Genaxen	Subvention d'exploitation	Versement d'une contribution de KCHF 70 (année précédente : KCHF 70)	
Stiftung Haus der Universität	La commune bourgeoise de Berne met à disposition de la Stiftung Haus der Universität le Foyer de l'Université. L'Université de Berne loue les salles de séminaire et de cours de la Maison de l'Université pour des manifestations et verse une contribution aux frais de fonctionnement.	Versement d'une contribution de KCHF 49 (année précédente : KCHF 49)	Les transactions sont effectuées conformément aux conditions du marché.
Fondation pour la recherche UniBern	Promotion de la recherche scientifique au sein de l'Université de Berne.	Perception de subventions à hauteur de KCHF 455 (année précédente : KCHF 322)	
Fondation Wyss Academy	La Fondation a pour objectif la recherche, le développement et la mise en œuvre de solutions en rapport avec le changement climatique, le recul de la biodiversité et l'utilisation des terres, au point de rencontre de l'homme et de la nature.	Versement de contributions de KCHF 3 000 au comptant et de KCHF 2 000 au titre de la période de 2020 à 2029 L'Université de Berne met un compte courant à la disposition de la Fondation Wyss Academy. Les avoirs de la Fondation sont comptabilisés dans les dettes financières à court terme.	Les transactions sont effectuées conformément aux conditions du marché.

Informations concernant les instruments financiers dérivés

Aucun instrument financier dérivé n'a été utilisé.

Leasings / accords contraignants

Le montant total des versements de leasing à venir pour les photocopieurs de l'Université de Berne s'élève à KCHF 665 (année précédente : KCHF 725).

Échéancier des versements de leasing pour les photocopieurs	Montants en KCHF
Fin du contrat dans un an	157
Fin du contrat dans deux ans	156
Fin du contrat dans trois ans	134
Fin du contrat dans quatre ans	200
Fin du contrat dans plus de quatre ans	18
Total	665

Affaires exceptionnelles en suspens et risques

La Direction de l'Université a systématiquement identifié les risques qui pourraient avoir une influence considérable sur l'appréciation des comptes annuels de l'Université de Berne et les a évalués à l'aide de l'ampleur des dommages et de la probabilité d'occurrence. Des mesures de lutte contre les risques importants ont été évaluées et prises en considération.

Événements postérieurs à la clôture du bilan

Les présents comptes annuels ont été approuvés par la Direction de l'Université le 16 mars 2021.

Répercussions du Covid-19 sur les futurs exercices

L'Université est naturellement touchée par les conséquences du Covid-19. Pendant les prochaines années, différents domaines seront grevés de coûts supplémentaires impossibles à évaluer à l'heure actuelle et qui n'ont pas été intégrés dans les comptes annuels 2020.

Garantie du financement des engagements à durée limitée de la relève scientifique

La pandémie de Covid-19 a entraîné des retards pour de nombreux projets, ce qui compromet désormais les engagements à durée limitée en raison de l'absence du financement des projets. L'Université de Berne prévoit des frais supplémentaires d'environ CHF 9,6 millions pendant les prochaines années afin de financer les reconductions de ces engagements. Comme les critères de comptabilisation de constitution d'une provision selon les Swiss GAAP RPC ne sont pas précisés, cet engagement est présenté hors bilan.